

AVIS PUBLIC

Une demande d'autorisation pour le compte de Monsieur Michel FREICHEL concernant la gestion des eaux dans le cadre de la transformation d'une grange à Heinerscheid a été introduite auprès de l'Administration de la Gestion de l'Eau. (Référence EAU/AUT/22/0771)

Publication faite en exécution de l'art. 24, paragraphe 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (15 jours)

Clervaux, le 19 septembre 2022

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER

